



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

*Jérôme Benainous*

80 rue de Prony  
75017 Paris  
France

*SRP Groupe S.A.*  
***Rapport des commissaires aux comptes sur les  
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2019  
SRP Groupe S.A.  
ZAC Montjoie - 1 rue des Blés - 93 212 La Plaine Saint-Denis Cedex  
*Ce rapport contient 57 pages*



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

*Jérôme Benainous*

80 rue de Prony  
75017 Paris  
France

## **SRP Groupe S.A.**

Siège social : ZAC Montjoie - 1 rue des Blés - 93 212 La Plaine Saint-Denis Cedex

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société SRP Groupe S.A.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SRP Groupe S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes comptables liés à la première application de la norme IFRS 16 et de l'interprétation IFRIC 23 exposés dans la note 2.4 de l'annexe des comptes consolidés.

**Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Points clés de notre audit	Réponses apportées lors de notre audit
<p><b><i>Evaluation des goodwill</i></b></p> <p>Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill.</p> <p>Ces goodwill, d'une valeur comptable de 124 millions d'euros au 31 décembre 2019, correspondent à l'écart entre la juste valeur de la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs et passifs acquis, et ont été alloués à la seule unité génératrice de trésorerie (UGT).</p> <p>Or, toute évolution défavorable des rendements attendus de l'activité de SRP Groupe est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.</p> <p>En conséquence, la direction s'assure lors de chaque clôture annuelle, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur, que la valeur comptable de ces goodwill n'est pas</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre connaissance des modalités de mise en œuvre du test de dépréciation réalisé par la direction ;</li> <li>- examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur ;</li> <li>- analyser le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie portant sur une période de 5 ans et établies par la direction, au regard de notre connaissance de l'environnement économique dans lequel évolue le groupe ;</li> <li>- apprécier la cohérence du taux de croissance à long terme et du taux d'actualisation appliqués avec les analyses de marché, avec l'appui de nos spécialistes en valorisation ;</li> <li>- tester la sensibilité de la valeur d'utilité déterminée par la direction à une variation des principales hypothèses</li> </ul>

<p>supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.</p> <p>Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés dans la note 5.1. de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>La détermination de la valeur recouvrable des goodwill repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des taux de croissance et de rentabilité retenus pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué. Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.</p>	<p>retenues ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apprécier le caractère approprié de l'information financière fournie dans la note 5.1. de l'annexe aux comptes consolidés.</li> </ul>
<p><b>Evaluation des stocks</b></p> <p>Les stocks de marchandises figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2019 pour un montant net de 48 millions d'euros et représentent un des postes les plus importants du bilan consolidé. Comme indiqué dans la note 5.5. de l'annexe, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur estimée de réalisation. Le coût de ces stocks comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts d'approche, mais également les escomptes, remises, rabais et ristournes obtenus des fournisseurs.</p> <p>Une dépréciation est comptabilisée sur la base d'une analyse de l'ancienneté, de la nature et de la rotation du stock afin de prendre en compte la perte de valeur y afférant si la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable.</p> <p>La valeur de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité et en tenant compte des différents canaux de distribution du groupe.</p> <p>Au regard du poids des stocks au bilan consolidé il existe un risque que la valeur nette de réalisation de certains articles soit inférieure à leur valeur comptable et donc un risque de surévaluation des stocks, que nous</p>	<p>Concernant le coût des stocks, nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre connaissance des modalités de détermination du coût des stocks de marchandises et notamment apprécier la pertinence de la méthodologie de détermination des coûts d'approche ;</li> <li>- corroborer, sur la base d'un échantillon, le coût des stocks de marchandises avec les factures d'achat ;</li> <li>- corroborer la cohérence des coûts d'approche incorporés dans la valeur des stocks avec la méthodologie de détermination de ces coûts et les rapprocher de leurs bases de calcul comptables ;</li> </ul> <p>En ce qui concerne la dépréciation des stocks, nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apprécier la pertinence des règles de dépréciation des stocks appliquées au regard de l'activité du groupe ;</li> <li>- prendre connaissance des modalités d'identification des articles anciens et à</li> </ul>

avons considéré comme un point-clé de l'audit.	rotation lente et de détermination de leur valeur nette de réalisation ;  - tester par échantillonnage l'ancienneté des stocks ;  - apprécier l'estimation de la valeur nette de réalisation des articles anciens et à rotation lente sur la base d'une analyse rétrospective de la rentabilité des ventes de stocks comparables et en prenant en compte les différents canaux de distribution propres au groupe SRP.
--	---

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 29 avril 2020.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

#### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SRP Groupe S.A. par l'Assemblée Générale du 5 août 2010 pour le cabinet KPMG Audit IS et dans les statuts constitutifs en date du 29 Juillet 2010 pour Monsieur Jérôme Benainous.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG Audit IS et Monsieur Jérôme Benainous étaient dans leur 9<sup>ème</sup> année de leur mission sans interruption soit leur 5<sup>ème</sup> année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification,

les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### *Rapport au comité d'audit*

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 30 avril 2020

Paris, le 30 avril 2020

KPMG Audit IS



Jean-Pierre Valensi  
Associé

Jérôme Benainous  
Associé



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
AU 31 DECEMBRE 2019**

**showroomprive**•com

## 1. ETATS FINANCIERS

### 1.1. Etat du résultat net

<i>en K€</i>	Notes	2019	2018
Chiffre d'affaires	4.2	615 562	672 233
Coût des ventes		- 428 018	- 428 465
<b>Marge brute</b>		<b>187 544</b>	<b>243 768</b>
Marge brute en % du CA		30,5%	36,3%
Marketing		- 24 706	- 34 551
Logistique & traitement des commandes		- 152 373	- 157 895
Frais généraux et administratifs		- 57 247	- 56 976
<b>Résultat opérationnel avant coût des paiements en actions et autres produits et charges opérationnels</b>		<b>- 46 782</b>	<b>- 5 654</b>
Coûts des paiements en actions		- 388	- 1 784
Autres produits et charges opérationnels	4.4	- 21 250	1 104
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>- 68 420</b>	<b>- 6 334</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	- 24
Coût de l'endettement financier brut		- 591	- 200
<b>Coût de l'endettement financier</b>		<b>- 591</b>	<b>- 224</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>		<b>- 122</b>	<b>- 77</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>- 69 133</b>	<b>- 6 635</b>
Impôts sur les bénéfices	4.5	- 1 329	2 280
<b>Résultat net</b>		<b>- 70 462</b>	<b>- 4 355</b>
<b>Part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante</b>		<b>- 70 462</b>	<b>- 5 560</b>
<b>Part attribuable aux participations ne conférant pas le contrôle</b>		<b>-</b>	<b>1 251</b>
<b>Résultat par action (en €)</b>			
Résultat net par action		- 1,39	- 0,13
Résultat net dilué par action		- 1,39	- 0,13

### 1.2. Etat du résultat global

	Notes	2019	2018
<b>Résultat net</b>		<b>- 70 462</b>	<b>- 4 355</b>
Autres éléments du résultat global		-	-
<b>Résultat global</b>		<b>- 70 462</b>	<b>- 6 483</b>

## 1.3. Bilan consolidé

<i>en K€</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Ecart d'acquisition	5.1	123 685	123 685
Autres Immobilisations incorporelles	5.2	54 466	53 271
Immobilisations corporelles	5.3	44 849	20 762
Autres actifs financiers		1 347	3 599
Impôts différés		0	3 214
Autres actifs long terme		1	
<b>Actifs non-courants</b>		<b>224 348</b>	<b>204 531</b>
Stocks et en-cours	5.5	48 373	99 061
Clients, avances et acomptes versés	5.6	20 548	32 005
Créances d'impôt		4 657	4 938
Autres actifs courants	5.7	41 443	37 325
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	49 049	80 409
<b>Actifs courants</b>		<b>164 070</b>	<b>253 738</b>
<b>Total Actif</b>		<b>388 418</b>	<b>458 270</b>

<i>en K€</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital		2 030	2 025
Primes liées au capital		211 109	211 158
Actions propres		- 1 756	- 1 765
Autres réserves		11 254	16 188
Résultat net		- 70 462	- 4 355
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>152 175</b>	<b>223 250</b>
Intérêts minoritaires		-	-
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	1.5	<b>152 175</b>	<b>223 250</b>
Emprunts et dettes financières	5.12	20 349	19 505
Engagements envers le personnel	5.9	65	101
Autres provisions	5.10	347	545
Impôts différés		77	5 182
Autres passifs long terme		-	-
<b>Total passifs non courants</b>		<b>20 838</b>	<b>25 333</b>
Emprunts et concours bancaires (< 1 an)	5.12	58 064	22 723
Provisions (< 1 an)	5.10	4 778	1 392
Fournisseurs et comptes rattachés		110 470	140 316
Dettes d'impôt		12	1 299
Autres passifs courants	5.13	42 080	43 956
<b>Total passifs courants</b>		<b>215 405</b>	<b>209 686</b>
<b>Total des passifs non-courants &amp; courants</b>		<b>236 243</b>	<b>235 019</b>
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>		<b>388 418</b>	<b>458 270</b>

## 1.4. Tableau de flux de trésorerie consolidés

en K€	Notes	2019	2018
Résultat net total consolidé	1.1	- 70 462	- 4 355
<b>Ajustements</b>			
Elim. du résultat des mises en équivalence			
Elim. des provisions et amortissements (1)		18 256	5 924
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		- 534	102
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		-	- 2 072
Earn out Saldi		2 250	
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	4.4	388	1 588
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>- 50 101</b>	<b>1 187</b>
Elim. de la charge (produit) d'impôt	1.1	1 329	- 2 280
Elim. du coût de l'endettement financier net (2)	1.1	591	224
Incidence de la variation du BFR		26 385	5 533
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt</b>		<b>- 21 796</b>	<b>4 664</b>
Impôts payés		- 4 226	2 046
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>- 26 022</b>	<b>6 710</b>
Incidence des variations de périmètre		- 22 317	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 16 720	- 18 306
Acquisition (cession) d'actifs financiers		-	-
Variation des prêts et avances consentis		- 48	84
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		2 898	112
Autres flux liés aux opérations d'investissement		-	180
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>- 36 187</b>	<b>- 17 930</b>
Augmentation de capital	1.5	- 44	37 978
Cession (acquisition) nette d'actions propres		7	- 183
Levées de stock-options	1.5		39
Emission d'emprunts	5.12	35 827	21 700
Remboursement d'emprunts (3)	5.12	- 4 339	- 18 595
Intérêts financiers nets versés (2)	1.1	- 613	- 202
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>30 839</b>	<b>40 737</b>
Incidence de la variation des taux de change		14	10
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>- 31 356</b>	<b>29 527</b>
Trésorerie d'ouverture	5.8	80 406	50 878
Trésorerie de clôture	5.8	49 049	80 406

(1) En 2019, 3 334 milliers d'euros liés à l'amortissement du droit d'utilisation des actifs immobiliers en application d'IFRS 16

(2) En 2019, 354 milliers d'euros liés aux intérêts sur la dette locative en application d'IFRS 16

(3) En 2019, 3 189 milliers d'euros liés au remboursement de la dette locative en application d'IFRS 16

La position de trésorerie de clôture est détaillée dans la note 5.8.

## 1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves Groupe			Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
				Réserves de conversion	Autres réserves	Total				
<b>Situation au 31.12.2017</b>	<b>1 384</b>	<b>173 281</b>	<b>- 1 641</b>	<b>1</b>	<b>17 088</b>	<b>17 089</b>	<b>6 630</b>	<b>196 743</b>	<b>-</b>	<b>196 743</b>
Résultat net			-	-	-	-	- 4 355	- 4 355		- 4 355
<b>Résultat global</b>			-	-	-	-	<b>- 4 355</b>	<b>- 4 355</b>		<b>- 4 355</b>
Augmentation de capital	640	37 839						38 479		38 479
Ecart de conversion			-					-		-
Levées de stocks options	1	38						39		39
Mouvements sur actions propres			- 123					- 123		- 123
AGA* et charges de stocks-options					1 588	1 588		1 588		1 588
Autres variations				3	- 9 123	- 9 120		- 9 120		- 9 120
<b>Situation au 31.12.2018</b>	<b>2 025</b>	<b>211 158</b>	<b>- 1 764</b>	<b>4</b>	<b>9 553</b>	<b>9 557</b>	<b>2 275</b>	<b>223 251</b>	<b>-</b>	<b>223 251</b>
Résultat net			-	-	-	-	- 70 462	- 70 462		- 70 462
<b>Résultat global</b>			-	-	-	-	<b>- 70 462</b>	<b>- 70 462</b>		<b>- 70 462</b>
Augmentation de capital		- 44						- 44		- 44
Ecart de conversion				14		14		14		14
Levées de stocks options	5	- 5						-		-
Mouvements sur actions propres			8					8		8
AGA* et charges de stocks-options					388	388		388		388
Autres variations					- 980	- 980		- 980		- 980
<b>Situation au 31.12.2019</b>	<b>2 030</b>	<b>211 109</b>	<b>- 1 756</b>	<b>18</b>	<b>8 961</b>	<b>8 979</b>	<b>- 68 187</b>	<b>152 175</b>	<b>-</b>	<b>152 175</b>

Au 31 décembre 2019, le capital social de la société SRP Groupe S.A. était constitué de 50 744 030 actions de valeur nominale de 0,04 euros (50 614 402 actions de la même valeur nominale au 31 décembre 2018).

Les autres variations en 2019 concernent l'impact du débouclage de l'option d'achat sur les minoritaires de Beauté Privée.

## 2. INFORMATIONS SUR LE GROUPE, LE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, LES MODALITES DE CONSOLIDATION ET LES METHODES ET REGLES D’EVALUATION

### 2.1. Le Groupe

SRP Groupe S.A. est la société mère du groupe Showroomprivé (l’ensemble désigné dans ce rapport comme « le Groupe »). Les actions de SRP Groupe S.A. sont cotées sur le marché réglementé Euronext à Paris depuis 2015.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 du Groupe comprennent les comptes de la société mère et de ses filiales (cf. note 3.1). L’exercice clos au 31 décembre 2019 couvre une période de 12 mois.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d’administration de SRP Groupe S.A. lors de sa réunion du 29 avril 2020 et seront soumis pour approbation à l’Assemblée Générale des actionnaires du 8 juin 2020 appelée à statuer sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2019.

L’activité du Groupe est dédiée à la vente privée d’articles sur Internet.

### 2.2. Faits marquants de l’exercice

#### 2.2.1. Contexte d’arrêté des comptes et continuité d’exploitation

SRP Groupe S.A. n’a pas respecté ses ratios financiers au 31 décembre 2019, ce qui permet aux partenaires financiers de rendre les dettes bancaires exigibles. En conséquence, les dettes vis-à-vis de ces partenaires ont été classées à court terme dans l’état de la situation financière au 31 décembre 2019. Le Groupe a engagé depuis plusieurs mois des discussions avec ses partenaires financiers avec pour objectif d’adapter la structure de financement aux capacités et besoins financiers du Groupe à court, moyen et long terme.

Un accord, qui prend la forme d’un protocole de conciliation, a été conclu avec l’ensemble des partenaires financiers le 29 avril 2020. Les principaux termes de cet accord sont décrits à la Note 8.4.

En tenant compte de cet accord, le plan d’affaires et les prévisions de trésorerie établis pour les douze prochains mois pour SRP Groupe S.A. et ses filiales font apparaître une situation de trésorerie compatible avec leurs engagements prévisionnels.

En conséquence, le Conseil d’Administration a estimé que la convention comptable de continuité d’exploitation n’est pas remise en cause pour l’arrêté des comptes au 31 décembre 2019.

#### 2.2.2. Achat de la société Beauté Privée

Au cours du premier semestre, en date du 30 avril 2019, la société SRP Groupe a racheté 40 % de la société Beauté Privée qu’elle détient désormais à 100 %.

#### 2.2.3. Résiliation du bail en l’état de futur achèvement (B.E.F.A)

SRP a conclu un bail en l’état de futur achèvement au mois de juillet 2018 pour un site venant en remplacement du site actuel de St Witz. Pour donner suite à un recentrage de sa stratégie de déploiement logistique, le Groupe a décidé de signer un protocole d’accord transactionnel avec le bailleur pour mettre fin au bail moyennant le versement d’une indemnité de résiliation dont une partie ferme et définitive versée sur le second semestre 2019.

#### 2.2.4. Dépréciation des stocks

Le Groupe a dû faire face à des dysfonctionnements au sein de ses activités logistiques qui ont occasionné des retards dans le traitement des stocks retours et autres reliquats de stocks. Malgré les mesures prises en début d’exercice, le groupe a dû, en sus, faire face à des conditions d’écoulement dégradées. Au 31 décembre 2019, la

provision pour dépréciation des stocks s'élève à 19,1 m€. Le groupe a d'ores et déjà engagé les actions pour résoudre la situation dans les meilleurs délais.

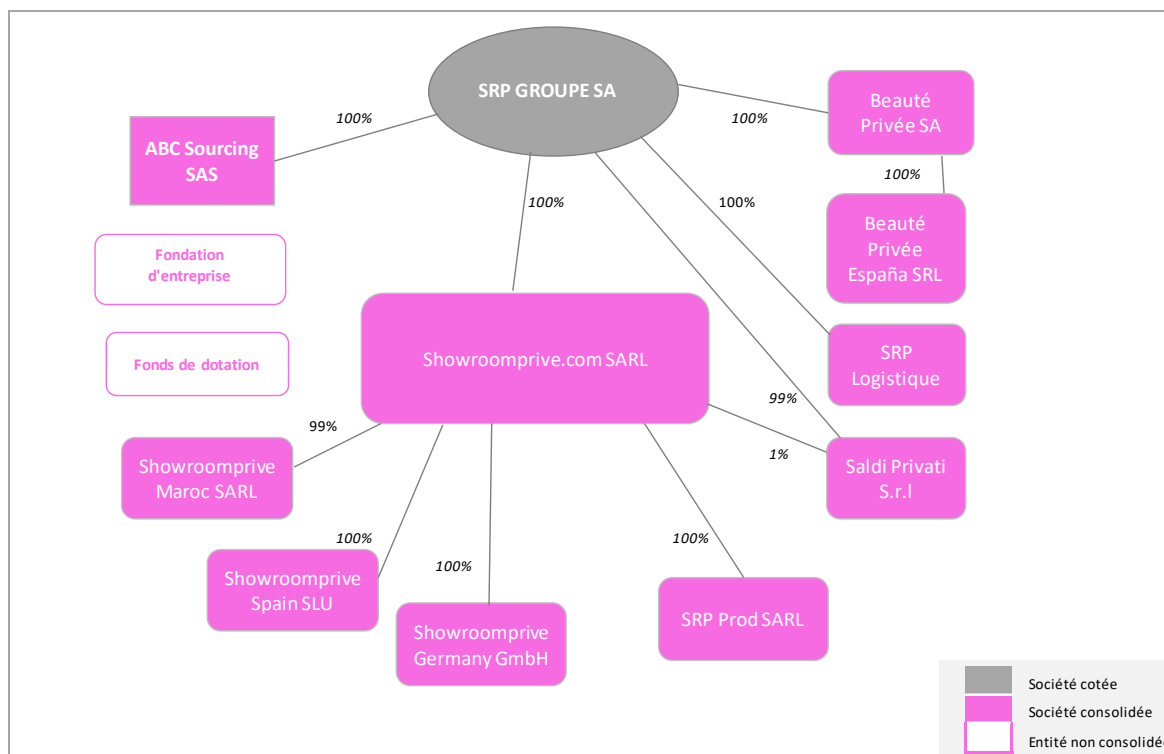
#### **2.2.5. Liquidations de filiales**

La filiale allemande du Groupe, la société Showroomprivé GmbH, i.L. a été dissoute par décision de l'associé unique du 13 mars 2019 et est actuellement en cours de liquidation (cf Note 3.2).

La société Showroomprivé Sweden AB, filiale suédoise du Groupe, a été cédée le 3 octobre 2019(cf Note 3.2).

## 2.3. Organigramme

L'organigramme du Groupe au 31 décembre 2019 est le suivant :



## 2.4. Référentiel comptable

### Déclaration de conformité et référentiel IFRS utilisé

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe publiés au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne) au 31 décembre 2019.

Les normes comptables internationales comprennent

- les normes IFRS (International Financial Reporting Standards),
- les normes IAS (International Accounting Standards)
- leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRS IC (IFRS Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

En dehors de la norme IFRS 16 « Contrats de location », les nouveaux textes obligatoirement applicables à compter du 1er janvier 2019 et concernant le Groupe n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés. Ils concernent :

- Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » ;



- L'Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers » intitulé « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Amendement à la norme IAS 28 « Participation dans des entreprises associées » intitulé « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- Amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » intitulé « Modification, réduction ou liquidation d'un régime »;
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015 / 2017.

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRS IC (« International Financial Reporting Standard Interpretations Committee ») ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2019, mais d'application non obligatoire au 31 décembre 2019, n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Ils concernent :

- Les modifications d'IAS 1 et IAS 8 « Définition de l'importance relative » ;
- La modification des références au cadre conceptuel dans les normes ;
- L'amendement aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « Instruments financiers »
- Les modifications d'IFRS 3 « Définition d'une entreprise ».

### **Première application de la norme IFRS16 « Contrats de location »**

IFRS 16 « Contrats de location » remplace la norme IAS17 et établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir au titre des contrats de location.

- Description des activités de location

Le Groupe n'est que preneur et loue des bâtiments pour ses bureaux ainsi que ses entrepôts logistiques. Les conditions locatives sont négociées sur une base individuelle et contiennent de très nombreuses modalités différentes. Les contrats de location d'immeuble sont généralement conclus pour une période comprise entre 1 et 9 ans.

- Application de la méthode rétrospective simplifiée et dispositions transitoires

L'impact principal d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe consiste en l'introduction d'un modèle unique de comptabilisation pour le preneur lui demandant de comptabiliser des actifs (droits d'utilisation) et passifs (obligations locatives) pour les contrats de location. Le Groupe a décidé d'opter pour la méthode rétrospective simplifiée qui consiste à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture 2019 en considérant que l'actif au titre du droit d'utilisation est égal au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer.

Le Groupe utilise les mesures de simplification prévues par IFRS 16 et par conséquent les locations dont l'actif sous-jacent a une valeur à neuf inférieures à 5 000 dollars US restent comptabilisées en charges, conformément aux mesures de simplification prévues par la norme ainsi que les contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois. De la même manière, le groupe n'a pas appliqué la norme IFRS 16 aux contrats que le Groupe n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant une composante location en application d'IAS 17.

Concernant le caractère raisonnablement certain de l'exercice des options de renouvellement, le Groupe a comparé d'une part le niveau de loyer effectivement payé aux données comparables de marché, et d'autre part les coûts de résiliation éventuels aux loyers induits par un renouvellement du contrat.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le taux d'emprunt moyen marginal déterminé en retenant la maturité des contrats et pondéré des obligations locatives s'établit à environ 1,5% sur l'ensemble du Groupe.

En vertu de la méthode rétrospective simplifiée, le Groupe ne présente pas de comparatif 2018 considérant les impacts de retraitement IFRS16 tandis que l'ensemble des mesures de simplification préalablement évoquées ont été appliquées.

- Impact au 1<sup>er</sup> janvier 2019

L'application de la norme IFRS 16 induit la reconnaissance au 1<sup>er</sup> janvier 2019 d'un droit d'utilisation et d'obligations locatives d'un montant de 20,6 millions d'euros.

en M€

Engagements donnés au titre des locations simples au 31 décembre 2018	22,5
Effet d'actualisation	-0,8
Autres	-1,1
<b>Obligations locatives au 1er Janvier 2019 en première application d'IFRS 16</b>	<b>20,6</b>

Le tableau suivant présente les impacts de la première application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture :

en K€	Bilan publié au 31/12/2018	Première application d'IFRS 16	Bilan au 01/01/2019
Ecart d'acquisition	123 685		123 685
Autres Immobilisations incorporelles	53 271		53 271
Immobilisations corporelles	20 762	20 557	41 319
Autres actifs financiers	3 599		3 599
Impôts différés	3 214		3 214
<b>Actifs non-courants</b>	<b>204 531</b>	<b>20 557</b>	<b>225 088</b>
<b>Actifs courants (1)</b>	<b>253 738</b>	<b>-</b>	<b>253 738</b>
<b>Total Actif</b>	<b>458 270</b>	<b>20 557</b>	<b>478 827</b>
Capital	2 025		2 025
Primes liées au capital	211 158		211 158
Actions propres	- 1 765		- 1 765
Autres réserves	16 188		16 188
Résultat net	- 4 355		- 4 355
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>223 250</b>		<b>223 250</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>223 250</b>		<b>223 250</b>
Emprunts et dettes financières	19 505	20 557	40 062
<b>Total des passifs non-courants &amp; courants (2)</b>	<b>235 019</b>	<b>20 557</b>	<b>255 576</b>
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>	<b>458 270</b>	<b>20 557</b>	<b>478 827</b>

(1) Les actifs courants incluent les stocks, les clients et autres débiteurs, les créances d'impôts, les autres actifs courants et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

(2) Les passifs non-courants et courants incluent les instruments financiers non courants, les autres passifs non courants, les dettes et assimilées, les fournisseurs et autres dettes.

### **Première application de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »**

L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » s'applique pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats » en matière de comptabilisation et d'évaluation des risques fiscaux, lorsqu'une incertitude fiscale existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

Les actifs et passifs incertains sont comptabilisés en actifs/passifs d'impôt sur le résultat en fonction du caractère probable de réalisation qui ne tient pas compte de la probabilité de non-détection par les autorités fiscales.

L'évaluation est à faire sur la base de la valeur la plus probable ou d'une moyenne pondérée des différents scénarii pour refléter la meilleure estimation de la valeur de réalisation du risque fiscal.

L'application d'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

## **2.5. Modalités de consolidation**

---

### **Filiales**

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe a le contrôle sur une autre entité lorsqu'il dispose du pouvoir sur cette entité, est exposé aux rendements variables de l'entité et, en raison de son pouvoir sur cette entité, à la capacité d'influer sur les rendements qu'il en tire.

Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte des droits de vote substantiels, c'est-à-dire actuellement exerçables ou exerçables au moment où les décisions relatives aux activités pertinentes seront prises.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

### **Transactions éliminées dans les états financiers consolidés**

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes aux 31 décembre 2019 et 2018 selon les principes comptables appliqués par le Groupe, depuis leur date d'entrée dans le périmètre.

Le périmètre de consolidation est détaillé en Note 3 « Périmètre » ci-après.

## **2.6. Base d'évaluation**

---

Les comptes consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs qui sont évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS.

Les catégories concernées sont :

- Les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- Les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur.

## **2.7. Monnaie de présentation et transactions libellées en devises**

---

Les comptes consolidés de SRP Groupe ont été établis en euros.

Les produits, charges, créances ou dettes issus de transactions libellées en devises étrangères sont converties en euros à la date de transaction.

Les créances ou dettes libellées en devises existantes à la clôture sont converties au taux de change de fin d'exercice. Les différences de conversion résultant de l'application des différents taux de change sont enregistrées au compte de résultat de la période et présentées en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

## 2.8. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et charges.

Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles concernent principalement les méthodes et hypothèses de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises, le suivi de la valeur du Goodwill, l'évaluation des actifs incorporels, l'évaluation des stocks, l'estimation des provisions et les actifs d'impôts différés.

## 2.9. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les principes et méthodes comptables sont décrits directement dans les sections 4 (notes relatives au compte de résultat) et 5 (notes relatives au bilan).

## 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 3.1. Périmètre à la clôture de l'exercice

Les entités suivantes font partie du périmètre de consolidation à la date de clôture :

Entité juridique	Pays	Méthode de conso.	2019		2018	
			Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle
SRP Groupe	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Showroomprivé.com S.à r.l.	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Logistique S.à r.l.	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Beauté Privée SAS	France	IG	100,00 %	100,00 %	60,00 %	100,00 %
Beauté Privée Espana, S.L.U.	Espagne	IG	100,00 %	100,00 %	60,00 %	100,00 %
SRP Spain	Espagne	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP GmbH	Allemagne	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Prod	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Saldi Privati S.r.l.	Italie	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ABC Sourcing SAS	France	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Sweden	Suède	NC	-	-	100,00 %	100,00 %
SRP Maroc	Maroc	IG	99,99 %	100,00 %	99,99 %	100,00 %

IG = Intégration globale

NC = Non Intégrée

## 3.2. Evolution du périmètre au cours de l'exercice

---

### 3.2.1. Beauté Privée

Le 30 Avril 2019, le Groupe a pris le contrôle de la société Beauté Privée SA (France), par l'acquisition de 40% du capital de la société pour un montant de 22,3 millions d'euros. Le Groupe détient désormais 100% du capital de la société.

### 3.2.2. SRP Sweden

La société SRP Sweden a fait l'objet d'une cession au mois de septembre 2019 pour 1 SEK symbolique ; le Groupe ayant décidé d'arrêter les activités d'approvisionnements gérées par les équipes locales.

### 3.2.3. SRP Allemagne

Dans le cadre d'une revue stratégique, le Groupe a décidé d'arrêter les activités d'approvisionnements gérées par des équipes locales en Allemagne. La société est en cours de liquidation au 31 décembre 2019.

Aucune autre acquisition ou cession n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019.

## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Principes comptables

#### Chiffres d'affaires

##### Ventes de marchandises et services

Le Groupe reconnaît son chiffre d'affaires conformément à IFRS 15.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

Les revenus provenant de la vente de marchandises (ventes effectuées sur une base ferme ou sur une base conditionnelle) sont enregistrés en chiffre d'affaires lorsque les marchandises sont livrées et que par conséquent le client obtient le contrôle des biens et services achetés. Ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des avantages accordés aux clients et nette d'escompte.

Le Groupe reconnaît un chiffre d'affaires net sur les ventes de voyages.

##### Programme de fidélité (Bons de parrainage ou bon d'achats)

Le Groupe a mis en place un programme de parrainage selon lequel le site accorde aux internautes lors du premier achat effectué par un nouveau membre qu'ils ont parrainé, un bon d'achat d'un montant fixe utilisable à compter de cette date. Ce bon leur donne droit à une réduction sur leurs achats de produits sur le site durant la période de validité de ce bon. Ces bons de parrainage répondent à la définition d'IFRIC 13 et sont comptabilisés pour leur juste valeur en déduction du chiffre d'affaires lors de l'achat effectué par le nouveau membre parrainé.

De la même manière, dans le cadre de sa stratégie de fidélisation le Groupe peut être amené à offrir ponctuellement à ses membres des bons d'achat pour stimuler leur engagement.

##### Retours

Les retours de marchandises en provenance des clients sont reconnus comme une annulation de la vente initiale. A la clôture, une provision est constituée pour tenir compte des retours non encore intervenus à date mais relatifs à des transactions de la période écoulée.

#### Charges opérationnelles courantes

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction, faisant ressortir les charges opérationnelles courantes suivantes :

- Coût des ventes
- Marketing
- Logistique et traitement des commandes, correspondant :
  - aux charges directement rattachées aux produits vendus,
  - aux frais logistiques
- Frais généraux et administratifs

Les charges opérationnelles courantes comprennent les amortissements sur les immobilisations incorporelles (y compris les amortissements sur actifs reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises) et corporelles.

### Résultat opérationnel avant coût des paiements en actions et autres produits et autres charges opérationnels et résultat opérationnel

L'ensemble des charges opérationnelles courantes, déduites du chiffre d'affaires, permet d'obtenir le *résultat opérationnel avant coût des paiements en actions et autres produits et autres charges opérationnels* qui est un indicateur clé de performance de l'activité du Groupe.

Sur cette base le *résultat opérationnel* est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les éléments suivants :

- les coûts des paiements en actions, qui comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions gratuites et options de souscription d'actions attribuées au personnel ;
- les autres produits et charges opérationnels

### Résultat net

Le résultat net est obtenu en déduisant du résultat opérationnel les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier net, qui comprend notamment les intérêts sur dettes financières calculées sur la base du taux d'intérêt effectif, les intérêts payés dans le cadre des contrats de location diminués des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- les autres produits et charges financiers,
- la charge d'impôt courant et différé.

## 4.1. EBITDA et EBITDA ajusté

### Principes comptables

En complément du résultat opérationnel le Groupe présente ses résultats également sous forme d'un EBITDA (« Earnings before interest, tax, depreciation and amortization ») ajusté.

L'EBITDA ajusté est un autre indicateur clé de performance de l'activité du Groupe. Il est obtenu en éliminant du résultat net (cf. note 4.1) :

- l'amortissement des actifs reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises ;
- les amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles.
- les coûts des paiements en actions, qui comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions gratuites et options de souscription d'actions attribuées au personnel ;
- les autres charges ou produits opérationnels non récurrents
- le coût de l'endettement financier net et les autres produits et charges financiers,
- la charge d'impôt de l'année,

## Showroomprivé

en K€	Notes	2019	2018
<b>Résultat net</b>		<b>- 70 462</b>	<b>- 4 256</b>
Am. des actifs incorp. reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprise		1 134	1 134
Am. et dép. des immobilisations		14 265	9 640
<i>dont amort. en Logistique et traitement des commandes</i>		4 267	2 583
<i>dont amort. en Frais généraux et administratifs</i>		9 998	7 056
Coût des paiements fondés sur des actions	4.4	388	1 784
Éléments non récurrents	4.4	21 193	- 1 048
Coût de l'endettement financier		591	205
Autres produits et charges financiers		122	96
Impôt sur les bénéfices		1 329	- 2 266
<b>EBITDA ajusté</b>		<b>- 31 440</b>	<b>5 289</b>
<i>EBITDA en % du CA</i>		<i>-5,11%</i>	<i>0,79%</i>

### 4.2. Chiffre d'affaires et EBITDA par zone géographique des clients

#### Principes comptables

#### Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante distincte de l'entité qui génère des revenus et des dépenses afférentes, et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente des autres secteurs opérationnels. Un secteur opérationnel est suivi et analysé régulièrement par les principaux décideurs opérationnels de la Société afin de mesurer la performance de ce secteur et d'allouer des ressources distinctes.

Selon les critères d'IFRS 8, la direction du Groupe a jugé que Showroomprivé se compose d'un unique secteur opérationnel, la vente de produits et services sur Internet.

Le Groupe déploie son offre en France et dans 9 autres pays à partir de son unique plateforme basée en France.

Pour présenter le chiffre d'affaires et l'EBITDA, le Groupe regroupe ses clients selon leur origine géographique sur les deux zones suivantes :

France	International
France métropolitaine et DOM-TOM	Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Pologne, Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, Maroc

Au cours de l'exercice 2019, le Groupe a procédé à une rationalisation de ses activités à l'international avec la fermeture des sites polonais, allemand, multidevises.



Les chiffres se présentent comme suit :

<i>en K€</i>	2019			2018		
	Total consolidé	France	Internat.	Total consolidé	France	Internat.
Ventes Internet	605 799	506 824	98 975	658 526	546 223	112 302
Autre	9 763	8 040	1 723	13 708	13 696	11
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>615 562</b>	<b>514 864</b>	<b>100 698</b>	<b>672 233</b>	<b>559 920</b>	<b>112 314</b>
<b>EBITDA</b>	<b>- 31 440</b>	<b>- 24 577</b>	<b>- 6 863</b>	<b>5 120</b>	<b>15 739</b>	<b>- 10 619</b>
<i>Croissance des ventes</i>	-8,4%	-8,0%	-10,3%	2,6%	3,0%	1,0%
<i>EBITDA en % du CA</i>	-5,1%	-4,8%	-6,8%	0,8%	2,8%	-9,5%

Hors impact des fermetures des sites Polonais, Allemand et multidevises, les ventes internet à l'International sont en baisse de -8,0%.

L'EBITDA par zone géographique implique une allocation des charges opérationnelles afférentes à l'activité courante en fonction du chiffre d'affaires.

### 4.3. Charges opérationnelles courantes par nature

Le résultat opérationnel courant inclut les charges opérationnelles suivantes :

<i>en K€</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Coût des ventes	- 428 018	- 428 928
Charges externes	- 144 600	- 163 062
Charges de personnel	- 58 483	- 62 792
Impôts et taxes	- 4 426	- 3 201
Dotations aux amortissements	- 13 970	- 9 640
Dotations aux dépréciations et provisions	- 9 058	- 6 390
Autres produits et charges d'exploitation	- 3 788	- 4 228
<b>Charges opérationnelles courantes</b>	<b>-662 344</b>	<b>-678 241</b>

### 4.4. Autres produits et charges opérationnels et coût des paiements en actions

#### Principe comptable

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les charges ou produits significatifs jugés de nature non-récurrente par le Groupe pour la compréhension de son activité, comme par exemple

- des plus-values et des moins-values de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles,
- des frais de restructuration approuvés par la direction,
- des coûts des litiges,
- des frais relatifs aux regroupements d'entreprises,
- des dépréciations de goodwill.

Au titre de l'exercice 2019, les coûts des paiements en actions et Autres produits et charges opérationnels comprennent essentiellement les éléments suivants :

- des charges résultant des attributions gratuites d'actions y compris les contributions sociales afférentes pour -0,4 millions d'euros
- des charges de restructuration pour -2,9 millions d'euros
- des honoraires de conseil et des provisions pour risques à hauteur de -2,7 millions d'euros
- des charges relatives à l'arrêt d'un projet devenu non-stratégique pour -3,5 millions d'euros
- un complément de prix relatif à l'acquisition de Saldi Privati pour -2,3 millions d'euros
- des provisions diverses sans impact sur la trésorerie pour environ -10 millions d'euros

## 4.5. Impôts sur le bénéfice

### Principe comptable

La charge d'impôts de l'exercice résulte de l'impact des impôts sur les bénéfices dus dans les différentes juridictions où le groupe est actif ainsi que l'impact des impôts différés.

### Impôts exigibles

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de l'exercice, déterminé en utilisant le taux d'impôt en vigueur, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. L'impôt exigible inclut également toute dette d'impôt qui provient de la déclaration de dividendes.

Une convention d'intégration fiscale a été mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, entre l'ensemble des entités françaises du Groupe. Au titre de cette convention, chaque entité enregistre sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistrant de son côté tous profits éventuels.

### Impôts différés

Le groupe peut être amené à comptabiliser des impôts différés en cas :

- de différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

## Charge d'impôt de l'exercice

La charge d'impôt au titre de l'exercice 2019 s'analyse comme suit :

<i>en K€</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Impôts différés	1 893	4 359
Impôts exigibles	- 3 222	- 2 078
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 1 329</b>	<b>2 281</b>

Au titre de l'exercice 2019, la charge d'impôt effectif recouvre essentiellement :

- des impôts sur résultats bénéficiaires dus principalement par Beauté Privé et SRP Maroc pour -1,2 millions d'euros
- des charges de « contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (CVAE) en France à hauteur de -0,5 millions d'euros
- Une dépréciation de créance d'impôt pour -1,4 millions d'euros.

Le résultat relatif aux impôts différés en 2019 s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- l'activation partielle des pertes fiscales, au regard de l'intégration fiscale des entités situées en France pour 5 millions d'euros
- 1,5 million d'euros de charges d'impôts différés diverses
- 3,2 millions d'euros relatifs à la désactivation au cours de l'exercice de l'impôt différé activé chez Saldi Privati

Au titre de l'exercice 2018, la charge d'impôt recouvrait :

- des impôts sur résultats bénéficiaires dus principalement par Beauté Privé, SRP Maroc et SRP Spain pour -1,7 millions d'euros
- des charges de « contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (CVAE) en France à hauteur de -1,1 millions d'euros
- des crédits d'impôts pour 1,2 millions d'euros
- La charge d'impôts sur l'activation des frais d'augmentation de capital dans la prime d'émission -0,5 millions d'euros

Le résultat relatif aux impôts différés en 2018 s'expliquait essentiellement par les éléments suivants :

- l'activation de l'intégralité des pertes fiscales, au regard de l'intégration fiscale des entités situées en France pour 6,8 millions d'euros
- du produit lié au passage progressif du nouveau taux d'impôts en France pour un impact de 0,3 millions d'euros (25,82% contre 34,43% antérieurement) suite à l'adoption de l'article 41 de la loi de finance pour 2018
- 0,9 millions d'euros de charges d'impôts différés au regard de l'activation des projets de recherche & développement sur l'exercice
- 1,5 millions d'euros de charges d'impôts différés liées à la reprise de la provision du contrat onéreux reconnue lors de l'acquisition de la filiale Saldi Privati.

### Réconciliation du taux d'imposition effectif avec le taux théorique

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique applicable en France s'analyse comme suit :

<i>en K€</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Résultat global</b>	<b>-70 462</b>	<b>-4 355</b>
Réintégration de la charge d'impôts	-1 329	2 281
<b>Résultat global avant charge d'impôts</b>	<b>-69 133</b>	<b>-6 636</b>
Taux d'imposition en France	32,02%	32,02%
Charge d'impôt théorique	-22 136	-2 125
<i>Eléments de rapprochement avec le taux effectif:</i>		
Non-reconnaissance d'impôts différés sur pertes de la période	15 958	1 324
Différences permanentes	3 530	-1 340
CVAE nette d'IS	365	779
Crédit d'impôts non fiscalisés (ex. CICE)		-387
Incidence de la charge résultant de l'attribution gratuite d'actions	124	508
Incidence de taux	1 176	-495
Mécénat	-322	-545
Dépréciation d'IDA nés au cours de périodes antérieures	3 190	-
Autres	-556	-
<b>Charge d'impôt réel</b>	<b>1 329</b>	<b>-2 281</b>
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>-2%</i>	<i>34%</i>

## 5. NOTES SUR LE BILAN

### 5.1. Goodwill

#### Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition en date d'acquisition (conformément à la norme IFRS 3 révisée), qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe (cf. note 2.5). La différence entre le prix d'acquisition et l'actif net identifié est comptabilisé en goodwill.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée le cas échéant du montant des participations ne donnant pas le contrôle; plus
- la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes; moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Dans les 12 mois qui suivent l'acquisition, le prix d'acquisition doit être affecté aux actifs et passifs identifiables acquis. Cette affectation peut donner lieu à la reconnaissance d'actifs incorporels tels que marque, fichier adhérent, technologie...

Quand la différence entre l'actif net identifié et la contrepartie transférée est négative, le profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La contrepartie transférée (qui comprend le prix payé) pour acquérir la cible est évaluée à la juste valeur. Elle correspond à la somme des justes valeurs des actifs donnés aux vendeurs, des dettes de l'acquéreur vis-à-vis des vendeurs, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel à la date de clôture ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur (cf. Note 5.1).

Durant l'exercice, le Goodwill n'a pas connu de variation :

en K€	31/12/2018	Allocation définitive PPA 2018	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations de l'exercice	Autres changements	31/12/2019
Goodwill	123 685	-	-	-	-	-	123 685
Dép. Goodwill	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total valeur nette</b>	<b>123 685</b>	-	-	-	-	-	<b>123 685</b>

## Test de valeur

### Principes comptables

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les goodwill et les marques qui ne font pas l'objet d'un amortissement.

Dans le cadre du contrôle de la valeur du goodwill, ainsi que de l'ensemble des autres actifs incorporels et corporels tels que détaillés aux notes 5.2 et 5.3, un test de dépréciation est réalisé au 31 décembre de chaque année. Ce test consiste à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable qui correspond à la valeur la plus élevée de la juste valeur minorée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie futurs actualisés.

La valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) ont été appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché.

### Unités génératrices de trésorerie

La valeur recouvrable est testée au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (UGT). Compte tenu de son activité de ventes en ligne et de son organisation, le Groupe n'a identifié qu'une seule UGT.

### Méthode pour déterminer la valeur d'utilité

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur d'utilité de chaque unité générant ses flux propres de trésorerie (unités génératrices de trésorerie).

S'appuyant notamment sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés (méthode dite des « discounted cash-flows »), l'évaluation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et du plan stratégique à cinq ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme sur la période au-delà de trois ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'évaluation de l'unité générant les flux de trésorerie.

### Dépréciation d'actifs

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwill et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres produits et charges opérationnels ».

## ➤ Hypothèses de valorisation

Au 31 décembre 2019, les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de cette unité génératrice de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés puis projetés à l'infini : 5 ans (la cinquième année étant projetée à l'infini),
- taux de croissance à long terme : 2,0% (2018 : 2%),
- taux d'actualisation : 9,8% (2018 : 9,8%)

Dans le cadre des prévisions sous-jacentes, le Groupe part d'une suite logique de sa croissance d'activité pour converger graduellement vers la croissance perpétuelle de la période normative. Dans ce contexte le taux de rentabilité (sur la base de l'EBITDA ajusté) augmente pour trouver un niveau supérieur au niveau des dernières années. L'EBITDA redevient positif dès l'année 2020 grâce notamment à la fin des opérations exceptionnelles importantes sur les stocks et à la rationalisation de la logistique et du stockage.

➤ **Résultat de valorisation**

Le résultat de ce test de dépréciation, n'a pas conduit à la reconnaissance de pertes de valeur au 31 décembre 2019.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés, faite au titre de chacun des exercices, n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à la valeur comptable des actifs qui la composent:

- Une hausse de 100 points de base du taux d'actualisation
- Une baisse de 100 points de base du taux de croissance à long terme
- Une baisse de la croissance du chiffre d'affaires de 500 points de base (hors croissance perpétuelle)

Néanmoins une baisse de la marge opérationnelle (EBITDA ajusté) de 100 points de base sur l'ensemble des périodes comprises dans la valorisation, une augmentation du taux d'actualisation de 300 points de base ou une baisse de 300 points de base du taux de croissance à long-terme pourraient entraîner une dépréciation.



## 5.2. Autres immobilisations incorporelles

### Principes comptables

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

L'amortissement est calculé linéairement en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

### Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Conformément à IAS 38, les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche en vue de la production de développements et projets informatiques (applications, logiciels applicatifs etc.) et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique, son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et sa capacité à la mettre en service ou à la vendre ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement ;
- que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou son utilité pour le Groupe).

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de la main-d'œuvre directe. Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

### Durées d'utilité et amortissements

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Fichier membre : 7 ans
- Technologie : 7 ans
- Marque : non amortie
- Dépenses de développement : 4 ans

Les principes de dépréciation sont détaillés dans la note 5.1 (« Test de valeur »).

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement la capitalisation d'une partie des frais de développement engagés durant la période. Ces dépenses concernent essentiellement l'amélioration de la version mobile du site internet, le développement du site internet lui-même et des systèmes de traitement des commandes client, incluant l'optimisation de la logistique ainsi que le déploiement d'un ERP comptable.

Showroomprivé

<i>en K€</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reclassements et mises au rebut</b>	<b>31/12/2019</b>
Frais de développement	21 983	7 331	-	-	-	29 314
Logiciels	11 113	1 892	-	-	- 1 362	11 643
Marques	32 419	-	-	-	-	32 419
Fichier membres	13 258	-	-	-	-	13 258
Autres immobilisations incorporelles	244	16	-	-	-	260
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>79 017</b>	<b>9 239</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 1 362</b>	<b>86 894</b>
Amt/Dép. frais de développement	- 9 479	-	-	- 5 711	-	- 15 190
Amt/Dép. logiciels	- 8 509	-	-	- 1 148	1 411	- 8 246
Amt/Dép. fichier membres	- 7 758	-	-	- 1 221	- 13	- 8 992
<b>Amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>- 25 746</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 8 080</b>	<b>1 398</b>	<b>- 32 428</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>53 271</b>	<b>9 239</b>	<b>-</b>	<b>- 8 080</b>	<b>36</b>	<b>54 466</b>

<i>en K€</i>	<b>31/12/2017</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reclassements et mises au rebut</b>	<b>31/12/2018</b>
Frais de développement	14 376	7 607	-	-	-	21 983
Logiciels	11 659	1 931	- 181	-	- 2 296	11 113
Marques	32 419	-	-	-	-	32 419
Fichier membres	13 258	-	-	-	-	13 258
Autres immobilisations incorporelles	933	-	-	-	- 689	244
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>72 645</b>	<b>9 538</b>	<b>- 181</b>	<b>-</b>	<b>- 2 985</b>	<b>79 017</b>
Amt/Dép. frais de développement	- 5 159	-	-	- 4 320	-	- 9 479
Amt/Dép. logiciels	- 10 291	-	181	- 1 547	3 148	- 8 509
Amt/Dép. fichier membres	- 7 406	-	-	- 1 241	889	- 7 758
<b>Amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>- 22 856</b>	<b>-</b>	<b>181</b>	<b>- 7 108</b>	<b>4 037</b>	<b>- 25 746</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>49 789</b>	<b>9 538</b>	<b>-</b>	<b>- 7 108</b>	<b>1 052</b>	<b>53 271</b>

### 5.3. Immobilisations corporelles

#### Principes comptables

##### Immobilisations corporelles

##### Valorisation à l'entrée de périmètre

Les immobilisations corporelles figurent initialement au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

##### Durées d'utilité et amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où elles sont installées et prêtes à être utilisées, ou pour les biens produits en interne, à partir du moment où l'actif est achevé et prêt à être utilisé.

L'amortissement est calculé linéairement en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principes de dépréciation sont détaillés dans la note 5.1 (« Test de valeur »). Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Agencements et aménagements : 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Matériels de bureau : 3 ans
- Matériels informatique et photographique : 3 ans
- Mobiliers : 3 à 7 ans
- Matériels de transport : 5 ans

##### Contrats de location

Conformément à la nouvelle norme d'application IFRS 16, les contrats de location du Groupe regroupent les contrats immobiliers (bureaux et stockages) dans l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe opère.

A compter du 1er janvier 2019, le Groupe applique IFRS 16 « contrats de location » :

En application d'IFRS 16, l'ensemble des contrats de location (à l'exception des contrats décrits ci-après) est comptabilisé au bilan du Groupe par la constatation d'un actif immobilisé correspondant au droit d'utilisation du bien qui sera amorti sur la durée de location retenue et d'une dette au titre des loyers futurs.

A la date de transition, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective simplifiée qui consiste à comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation égal au montant des obligations locatives ajustée si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur. Aussi, l'information comparative lors du 1er exercice d'application n'est pas retraitée. Les taux d'actualisation appliqués aux contrats immobiliers sont basés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes du contrat et les éventuelles périodes de renouvellement prévues que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer. En France, il a été retenu, le plus souvent, une période de 9 ans pour les baux immobiliers.

Le Groupe a choisi d'appliquer la mesure de simplification suivante : les loyers des contrats immobiliers et d'équipement correspondant à un actif de faible valeur unitaire ou à une location de courte durée (inférieure à 12 mois) sont comptabilisés directement en charges.

Les principaux contrats suivants n'ont pas été inscrits au bilan du Groupe :

- Contrats concernés par les exemptions énoncées ci-dessus ;

- Contrats considérés comme des contrats de service pour lesquels la charge de loyer est constatée directement dans le compte du résultat du Groupe en résultat opérationnel ;
- Contrats considérés comme des actifs substituables dès lors que le bailleur a la possibilité de modifier l'emplacement du locataire sans versement d'une contrepartie financière significative. Plusieurs contrats au sein des entrepôts sont concernés.

La hausse des immobilisations corporelles sur l'exercice 2019 est principalement liée à la première application d'IFRS 16 comme présenté ci-dessous.

en K€	31/12/2018	1er Application IFRS16	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reclassements /Mises au rebus	31/12/2019
Droit d'utilisation		20 557	5 947				26 504
Terrains	1 223		-	- 1 223	-	-	-
Constructions et agencements	1 612		506	- 2 118	-	-	-
Installations tech, matériel & outillage	8 755		4 243	-	-	5 172	18 170
Immobilisations corporelles en cours	5 462		528	- 83	-	- 5 298	609
Avances et acomptes s/immo. corp.	-		-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	20 887		2 204	- 703	-	- 29	22 359
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>37 939</b>	<b>20 557</b>	<b>13 428</b>	<b>- 4 127</b>	<b>-</b>	<b>- 155</b>	<b>67 642</b>
Amt/Dép. du droit d'utilisation					- 3 334		- 3 334
Amt/Dép. constructions et agencements	- 826			850	- 24		-
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 5 827		-	-	- 1 416		- 7 243
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 10 526		-	558	- 2 248		- 12 216
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 17 179</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 408</b>	<b>- 7 022</b>	<b>-</b>	<b>- 22 793</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>20 760</b>	<b>20 557</b>	<b>13 428</b>	<b>- 2 719</b>	<b>- 7 022</b>	<b>- 155</b>	<b>44 849</b>

Les acquisitions et activations de l'exercice 2019 comprennent principalement les dépenses en cours pour l'amélioration de la productivité des services et visant à optimiser les livraisons et le traitement des commandes clients pour un montant d'environ 9 millions d'euros.

en K€	31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Dotations	Variations de Périmètre	Reclassement	31/12/2018
Terrains	1 223	-	-	-	-	-	1 223
Constructions et agencements	1 612	-	-	-	-	-	1 612
Installations tech, matériel & outillage	6 948	1 832	- 61	-	-	36	8 755
Immobilisations corporelles en cours	1 043	5 300	-	-	-	- 881	5 462
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	20 852	1 634	- 1 586	-	-	- 13	20 887
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>31 678</b>	<b>8 766</b>	<b>- 1 647</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 858</b>	<b>37 939</b>
<i>dont Crédit-bail</i>	<i>7 940</i>						<i>7 940</i>
Amt/Dép. constructions et agencements	- 745	-	-	- 81	-	-	- 826
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 4 870	-	55	- 1 012	-	-	- 5 827
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 9 457	-	1 468	- 2 538	-	1	- 10 526
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 15 072</b>	<b>-</b>	<b>1 523</b>	<b>- 3 631</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>- 17 179</b>
<i>dont Crédit-bail</i>	<i>-</i>			<i>- 924</i>			<i>- 924</i>
<b>Total valeur nette</b>	<b>16 606</b>	<b>8 766</b>	<b>- 124</b>	<b>- 3 631</b>	<b>-</b>	<b>- 857</b>	<b>20 760</b>

Les acquisitions et activations de l'exercice 2018 comprennent essentiellement

- des projets en cours pour l'amélioration de la productivité des services (5 830 milliers d'euros)
- des agencements et du mobilier pour le site principal du Groupe à Saint Denis (687 milliers d'euros)
- des agencements et du mobilier pour le nouveau siège social de la filiale en Espagne (660 milliers d'euros)
- des agencements et du matériel industriel pour l'entrepôt de St. Witz (232 milliers d'euros)

#### 5.4. Immobilisations financières

en K€	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Reclass.	31/12/2019
Prêts, cautionnements et autres créances	3 599	309	- 2 561		1 347
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 599</b>	<b>309</b>	<b>- 2 561</b>	-	<b>1 347</b>
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-
<b>Dép. immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>3 599</b>	<b>309</b>	<b>- 2 561</b>	<b>-</b>	<b>1 347</b>

en K€	31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	31/12/2018
Prêts, cautionnements et autres créances	3 680	50	- 131		-	3 599
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 680</b>	<b>50</b>	<b>- 131</b>	-	-	<b>3 599</b>
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-	-
<b>Dép. immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>3 680</b>	<b>50</b>	<b>- 131</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 599</b>

#### 5.5. Stocks

##### Principes comptables

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur estimée de réalisation.

Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (coûts d'approche). Cette valeur tient également compte des escomptes, remises, rabais et ristournes obtenues des fournisseurs.

Une dépréciation est comptabilisée sur la base d'une analyse de l'ancienneté, de la nature et de la rotation du stock afin de prendre en compte la perte de valeur y afférant si la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable.

La valeur de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité et en tenant compte des différents canaux de distribution qui existent au sein du Groupe à savoir via les ventes internet et via sa filiale ABC Sourcing spécialisée dans les ventes B2B.

## Showroomprivé

en K€	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette
Stocks d'emballages et fournitures	669		669	652		652
Stocks de marchandises	66 819	- 19 115	47 704	112 403	- 13 994	98 409
<b>Total Stocks</b>	<b>67 488</b>	<b>- 19 115</b>	<b>48 373</b>	<b>113 055</b>	<b>- 13 994</b>	<b>99 061</b>

### 5.6. Clients, avances et acomptes versés

#### Principes comptables

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

en K€	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette
Produits à recevoir			-		-	-
Créances clients	13 562	- 505	13 057	15 755	- 221	15 534
Avances et acomptes versés, avoirs à recevoir	9 293	- 1 803	7 490	18 214	-	18 214
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>22 855</b>	<b>- 2 308</b>	<b>20 548</b>	<b>33 969</b>	<b>- 221</b>	<b>33 748</b>

### 5.7. Ventilation créances par échéance

en K€	31/12/2019	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Prêts, cautionnements et autres créances	1 347			150		1 197
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>1 347</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>150</b>		<b>1 197</b>
Créances clients	13 057	13 057				
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	7 490	7 490				
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>20 548</b>	<b>20 548</b>				
Etat, Impôt sur les bénéfices	4 657	1 161	28	1 465	1 169	834
<b>Total Etat, Impôt sur les bénéfices</b>	<b>4 657</b>	<b>1 161</b>	<b>28</b>	<b>1 465</b>	<b>1 169</b>	<b>834</b>
Créances sur personnel & org. sociaux	29	29				
Créances fiscales - hors IS	22 800	22 800				
Autres créances	646	646				
Charges constatées d'avance	17 969	17 969				
<b>Total Autres créances</b>	<b>41 444</b>	<b>41 444</b>				
<b>Total Créances</b>	<b>67 996</b>	<b>63 153</b>	<b>28</b>	<b>1 615</b>	<b>1 169</b>	<b>2 031</b>

## Showroomprivé

en K€	31/12/2018	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Prêts, cautionnements et autres créances	3 599	2 500				1 099
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>3 599</b>	<b>2 500</b>				<b>1 099</b>
Créances clients	13 791	13 791				
Produits à recevoir						
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	18 214	18 214				
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>32 005</b>	<b>32 005</b>				
Etat, Impôt sur les bénéfices	4 938	4 938				
<b>Total Etat, Impôt sur les bénéfices</b>	<b>4 938</b>	<b>4 938</b>				
Créances sur personnel & org. sociaux	35	35				
Créances fiscales - hors IS	17 757	17 757				
Autres créances	1 343	1 343				
Charges constatées d'avance	18 190	18 190				
<b>Total Autres créances</b>	<b>37 325</b>	<b>37 325</b>				
<b>Total Créances</b>	<b>77 868</b>	<b>76 768</b>				<b>1 099</b>

### 5.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

#### Principes comptables

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'équivalents de trésorerie selon IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

en K€	31/12/2019	31/12/2018
Placements à court terme		
Banques	49 049	80 409
Découverts bancaires		
<b>Trésorerie nette</b>	<b>49 049</b>	<b>80 409</b>

Sur l'exercice 2019, la variation nette de la trésorerie pour -31,9 millions d'euros s'explique essentiellement par :

- Le tirage de lignes de crédit pour un montant de 35,6 millions d'euros net de remboursement
- Un flux de trésorerie négatif généré par l'activité pour 26 millions d'euros
- Le versement du complément de prix correspondant au 40% complémentaire des titres Beauté Privé pour 22,3 millions d'euros

- La poursuite des activités d'investissement sur le site internet et des projets en cours pour l'amélioration des services et de la logistique 16,7 millions d'euros.



## 5.9. Engagements envers le personnel

### Principes comptables

#### Régime de retraite à cotisations définies

Le Groupe est essentiellement soumis à des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

#### Régime de retraite à prestations définies

Le groupe est également soumis à des régimes de retraite à prestations définies, notamment pour les indemnités de fin de carrière versées aux salariés.

Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur des obligations de première catégorie dont les dates d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe. Ce taux est de -0,02% au 31 décembre 2019 (le taux retenu au 31 décembre 2018 était de 0,31%).

en K€	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non-utilisée)	Autres variations	Variations de périmètre	31/12/2019
Provisions pour pensions et retraites	101			- 36			65
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 36</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65</b>

en K€	31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non-utilisée)	Autres variations	Variations de périmètre	31/12/2018
Provisions pour pensions et retraites	52	49					101
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>49</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>101</b>

## 5.10. Provisions

### Principes comptables

Une provision est reconnue dans l'état de la situation financière consolidée à la clôture d'un exercice si, et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

en K€	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises (prov. utilisée)	Reprises (prov. non utilisée)	Autre variation	31/12/2019
Provisions pour litiges < 1 an	1 392	4 996	- 1 610			4 778
<b>Total Provisions pour risques</b>	<b>1 392</b>	<b>4 996</b>	<b>- 1 610</b>	-	-	<b>4 778</b>
Autres provisions pour charges	545		- 198			347
<b>Total Provisions pour charges</b>	<b>545</b>	-	<b>- 198</b>	-		<b>347</b>

Les dotations aux provisions pour litiges concernent des risques fiscaux (2,3 millions d'euros), risques sur la résiliation anticipée du bail en l'état de futur achèvement (1 million d'euros), des frais de restructuration (0,6 millions d'euros) les litiges commerciaux (0,7 millions d'euros), des litiges prud'homaux (0,1 millions d'euros). Les reprises de provisions sur cette ligne concernent essentiellement le litige fiscal pour 1 million d'euros, des frais de restructuration pour 0,3 millions d'euros et des litiges commerciaux à hauteur de 0,1 millions d'euros.

Les dotations et reprises des autres provisions pour charges concernent exclusivement le forfait social relatif aux attributions d'actions gratuites.

A la fin de l'exercice 2019 la société Showroomprivé.com fait l'objet de deux contrôles fiscaux :

- Un contrôle portant sur les exercices 2013 et 2014 a conduit à une proposition de rectification reçu le 4 juillet 2016 en matière d'impôt sur les sociétés, de crédit d'impôt recherche et de taxe sur la valeur ajoutée. Dans le cadre de cette procédure de rectification contradictoire, la société a refusé l'ensemble des rehaussements. Dans le cadre de cette procédure (dont le détail est décrit dans les précédents rapports financiers du Groupe) la société, appuyée par ses conseils, continue à contester certaines de ces impositions supplémentaires et estime avoir de sérieux arguments pour y réussir.
- Un contrôle portant sur les exercices 2015 et 2016 s'est déroulé en 2018 et a conduit à une proposition de rectification reçu le 21 décembre 2018. La proposition de rectification porte notamment sur l'impôt sur les sociétés, le crédit d'impôt recherche et la taxe sur la valeur ajoutée. Par rapport à l'impôt sur les sociétés le Trésor propose des rectifications sur la comptabilisation du mécénat, la valorisation des stocks, les prix de transfert appliqués entre les bureaux d'approvisionnement du Groupe à l'étranger et la société Showroomprivé.com et le crédit d'impôt recherche. Par rapport à la taxe sur la valeur ajoutée les rectifications portent sur l'application des taux de TVA appropriés en fonction des différentes catégories vendues sur le site de la société. Dans le cadre de la procédure de rectification contradictoire, la société entend contester certaines des rectifications proposées.

Pour couvrir le risque lié à ces rectifications la société avait provisionné un montant de 738 milliers d'euros dans les comptes au 31 décembre 2018. Sur l'exercice 2019, la société a constaté une dotation complémentaire pour un montant de 2,4 millions d'euros correspondant à sa meilleure estimation du risque et repris un montant de 1 million d'euros suite principalement au paiement du rehaussement sur le crédit d'impôt recherche.

## 5.11. Impôts différés

en K€	31/12/2018	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	31/12/2019
Impôts différés - actif	3 214	- 3 212	-	- 2		-
Impôts différés - passif	5 182	- 5 105	-	-		77
<b>Solde net d'impôts différés</b>	<b>- 1 968</b>	<b>1 893</b>	<b>-</b>	<b>- 2</b>	<b>-</b>	<b>- 77</b>
<b>Ventilation de l'impôt différé par nature</b>						
ID / différences temporaires	390	139				529
ID / Autres retraitements.	223	- 189		- 2		32
ID / Elimination des résultats internes	-					-
Activation de reports déficitaires	11 107	2 459				13 566
ID / PPA	- 9 881	- 556				- 10 437
ID / Annulation frais d'établissement	- 2					- 2
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 450	442				- 8
ID / R&D	- 3 356	- 402				- 3 758
<b>Solde net d'impôts différés par Nature</b>	<b>- 1 968</b>	<b>1 893</b>	<b>-</b>	<b>- 2</b>	<b>-</b>	<b>- 77</b>

Au 31 décembre 2019, les variations d'impôts différés par résultat résultent principalement de :

- L'amortissement des actifs incorporels identifiés lors des allocations de prix (PPA) à la création du Groupe puis lors de l'acquisition de Saldi Privati, ABC Sourcing et Beauté Privée entraînant une reprise d'impôt différé passif à due concurrence,
- L'immobilisation des projets de recherche et développement et l'amortissement inhérent
- A l'activation liée aux pertes fiscales générées dans le cadre de l'intégration fiscale en France pour un montant de 5,6 millions d'euros
- La désactivation de l'impôt différé actif chez Saldi Privati pour 3,2 millions d'euros qui avait été comptabilisé antérieurement et relatif à des reports déficitaires.

en K€	31/12/2017	Incidence résultat	Variations de périmètre	Autres	31/12/2018
Impôts différés - actif	3 226	- 12			3 214
Impôts différés - passif	9 616	- 4 375		- 59	5 182
<b>Solde net d'impôts différés</b>	<b>- 6 390</b>	<b>4 363</b>	<b>-</b>	<b>59</b>	<b>- 1 968</b>
<b>Ventilation de l'impôt différé par nature</b>					
ID / différences temporaires	441	- 51			390
ID / Autres retraitements.	2 261	- 2 097		59	223
ID / Elimination des résultats internes	96	- 96			- 0
Activation de reports déficitaires	4 915	6 192			11 107
ID / PPA	- 10 534	653			- 9 881
ID / Annulation frais d'établissement	- 2				- 2
ID / Retraitement des engagements de retraite	18	- 18			- 0
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 467	17			- 450
ID / R&D	- 3 119	- 237			- 3 356
<b>Solde net d'impôts différés par Nature</b>	<b>- 6 390</b>	<b>4 363</b>	<b>-</b>	<b>59</b>	<b>- 1 968</b>

Au 31 décembre 2018, les variations d'impôts différés par résultat résultent principalement de :

- L'amortissement des actifs incorporels identifiés lors des allocations de prix (PPA) à la création du Groupe puis lors de l'acquisition de Saldi Privati, ABC Sourcing et Beauté Privée entraînant une reprise d'impôt différé passif à due concurrence,
- L'immobilisation des projets de recherche et développement et l'amortissement inhérent

- Du passage progressif du taux d'impôts en France sur l'ensemble des ajustements de consolidation fiscalisés de 34,43% à 25,82%
- A l'activation liée aux pertes fiscales générées dans le cadre de l'intégration fiscale en France pour un montant de 6,9 millions d'euros, déduction faite de 0,7 million d'euros liée au passage progressif du taux d'impôt de 34,43 % à 25,82 %.

## 5.12. Emprunts et dettes financières

### Principes comptables

L'ensemble des dettes est enregistré initialement à la juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, le groupe évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

en K€	31/12/2018	Effet des changements de norme (*)	Emprunts levés	Emprunts remboursés	Autres	31/12/2019
Emprunts auprès établis. de crédit	19 505		35 550		- 55 055	-
Dettes locatives à plus d'un an	-	17 368	5 947		- 2 966	20 349
<b>Total Dettes financières MLT</b>	<b>19 505</b>	<b>17 368</b>	<b>41 497</b>	<b>-</b>	<b>- 58 021</b>	<b>20 349</b>
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 334		250	- 1 573	55 055	55 066
Dettes locatives à moins d'un an		3 189		- 3 189	2 966	2 966
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	21 364			- 21 364		-
Concours bancaires (trésorerie passive)	25			- 25		-
Concours bancaires (dettes)			32			32
<b>Total Dettes financières CT</b>	<b>22 723</b>	<b>3 189</b>	<b>282</b>	<b>- 26 151</b>	<b>58 021</b>	<b>58 064</b>
<i>Dont Crédit-Bail</i>	<i>1 385</i>			<i>- 1 222</i>		<i>163</i>
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>42 228</b>	<b>20 557</b>	<b>41 779</b>	<b>- 26 151</b>	<b>-</b>	<b>78 413</b>

(\*) Les effets des changements de norme sont liés à l'application, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, d'IFRS16 Contrats de location (Cf Note 2.4)

Les principales variations en 2019 excluant les dettes locatives s'expliquent principalement par :

- le remboursement de la dette liée au put sur les minoritaires de Beauté Privée pour 21,3 M€,
- le tirage de lignes de financement courtes termes pour 25 M€,
- un financement des investissements prévus dans le cadre de l'internalisation d'une partie de ses flux logistiques à hauteur de 12 M€ contracté en 2018. Le montant des tirages réalisés sur l'exercice 2019 s'élève à 7,8 M€.

Dans le cadre de ses financements bancaires, SRP Groupe S.A. s'engage à respecter certains ratios financiers :

- Le premier est calculé sur la base des dettes financières nettes et de l'EBE retraité,
- Le deuxième est calculé sur la base des dettes financières nettes et des fonds propres.

Ces ratios ne sont pas respectés au 31 décembre 2019 ce qui a amené à reclasser la dette financière (hors IFRS16) en court terme.

## Showroomprivé

en K€	31/12/2017	Emprunts levés	Emprunts remboursés	Autres	31/12/2018
Emprunts auprès établis. de crédit	16 622	21 700	- 17 482	- 1 335	19 505
Autres emprunts et dettes assimilées > 1 an	12 208			- 12 208	-
<b>Total Dettes financières MLT</b>	<b>28 830</b>	<b>21 700</b>	<b>- 17 482</b>	<b>- 1 335</b>	<b>19 505</b>
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 112		- 1 113	1 335	1 334
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	5	22		21 337	21 364
Concours bancaires (trésorerie passive)	27		- 2		25
Concours bancaires (dettes)					
<b>Total Dettes financières CT</b>	<b>1 144</b>	<b>22</b>	<b>- 1 115</b>	<b>22 672</b>	<b>22 723</b>
<i>Dont Crédit-Bail</i>	2 374		- 989		1 385
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>29 974</b>	<b>21 722</b>	<b>- 18 597</b>	<b>21 337</b>	<b>42 228</b>

### 5.13. Ventilation des dettes par échéance

en K€	31/12/2019	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (crédit-bail)	163	163				
Dettes locatives (1)	23 314	2 966	2 562	2 095	2 657	13 035
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	54 935	54 935				
<b>Total emprunts et dettes assimilées</b>	<b>78 412</b>	<b>58 064</b>	<b>2 562</b>	<b>2 095</b>	<b>2 657</b>	<b>13 035</b>
Dettes fournisseurs	32 859	32 859				
Fournisseurs - Factures non parvenues	70 507	70 507				
Clients - Avances et acomptes reçus	7 104	7 104				
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>110 470</b>	<b>110 470</b>	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	12	12				
<b>Total Impôts sur les bénéfices</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	-	-	-	-
Dettes envers les organismes sociaux	10 363	10 363				
Dettes sociales	-	-				
Dettes fiscales	9 323	9 323				
Autres dettes	1 195	1 195				
Produits constatés d'avance	21 200	21 200	-	-	-	-
<b>Total Autres dettes</b>	<b>42 080</b>	<b>42 080</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>230 975</b>	<b>210 626</b>	<b>2 562</b>	<b>2 095</b>	<b>2 657</b>	<b>13 035</b>

(1) En 2019, 23,3 millions d'euros liés à l'application d'IFRS 16.

Showroomprivé

<i>en K€</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>2 ans</b>	<b>3 ans</b>	<b>4 ans</b>	<b>5 ans ou plus</b>
Emprunts auprès établis. de crédit (Crédit-bail)	149		99	50		
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (crédit-bail)	1 236	1 236				
Autres emprunts et dettes assimilées > 1 an	19 356		1 302	1 854	16 200	
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	21 487	21 487				
<b>Total emprunts et dettes assimilées</b>	<b>42 228</b>	<b>22 723</b>	<b>1 401</b>	<b>1 904</b>	<b>16 200</b>	<b>-</b>
Dettes fournisseurs	73 132	73 132				
Fournisseurs - Factures non parvenues	57 630	57 630				
Clients - Avances et acomptes reçus	9 553	9 553				
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>140 316</b>	<b>140 316</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Etat - impôts sur les bénéfices	1 299	1 299				
<b>Total Impôts sur les bénéfices</b>	<b>1 299</b>	<b>1 299</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes envers les organismes sociaux	6 415	6 415				
Dettes sociales	5 058	5 058				
Dettes fiscales	8 619	8 619				
Autres dettes	288	288				
Produits constatés d'avance	23 576	23 576				
<b>Total Autres dettes</b>	<b>43 956</b>	<b>43 956</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>227 799</b>	<b>208 294</b>	<b>1 401</b>	<b>1 904</b>	<b>16 200</b>	<b>-</b>

## 5.14. Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable

Classes d'actifs et de passifs	Actifs/Passifs évalués à la JV par le compte de résultat	Actifs/Passifs évalués au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers		1 347		1 347	1 347
Créances d'exploitation et autres créances courantes		61 991		61 991	61 991
Instruments financiers dérivés					
Autres actifs non courants					
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	49 049			49 049	49 049
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>49 049</b>	<b>63 338</b>		<b>112 387</b>	<b>112 387</b>
Emprunts et dettes financières		20 349		20 349	20 349
Autres dettes non courantes			65	65	65
Emprunts et concours bancaires (part < 1 an)		58 064		58 064	58 064
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes		152 551		152 551	152 551
Instruments financiers dérivés					
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>230 964</b>	<b>65</b>	<b>231 029</b>	<b>231 029</b>

en K€

31/12/2018

Classes d'actifs et de passifs	Actifs/Passifs évalués à la JV par le compte de résultat	Actifs/ Passifs évalués au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers		3 599		3 599	3 599
Créances d'exploitation et autres créances courantes		69 330		69 330	69 330
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	80 409			80 409	80 409
<b>TOTAL ACTIF</b>				<b>153 339</b>	<b>153 339</b>
Emprunts et dettes financières		19 505		19 505	19 505
Autres dettes non courantes			101	101	101
Emprunts et concours bancaires (part < 1 an)		22 723		22 723	22 723
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes		184 272		184 272	184 272
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>226 500</b>	<b>101</b>	<b>226 601</b>	<b>226 601</b>

## 5.15. Plans d'options de souscription d'actions

### Principes comptables

Des options d'achat et de souscriptions d'actions ont été accordées à un nombre défini de salariés et mandataires sociaux du Groupe. Elles donnent droit de souscrire à des actions Showroomprivé Groupe S.A. au cours d'une période de 10 ans, en cas de réalisation de conditions spécifiques, à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié ou au mandataire social à la date d'octroi. La charge relative à ces options est reconnue en autres produits et charges opérationnels, sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de « Black and Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le prix de référence de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du prix de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de turnover de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 5 août 2010, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 27 octobre 2014, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

### firm

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9
Date de l'assemblée générale	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	27/10/14
Date du conseil d'administration	05/08/10	05/08/10	31/01/11	30/11/11	15/10/12	15/01/13	15/04/13	04/10/13	27/10/14
Nb total d'options autorisées	544 320								84 500
									1 260 000
Nb total d'options attribuées au cours des exercices précédents	544 320	315 000	308 320	38 750	359 488	50 000	175 808	52 480	73 472
Nb total d'options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nb total d'options exercées au cours des exercices précédents	- 544 320	- 315 000	- 173 858	-	- 168 789	- 43 570	- 78 202	- 42 357	- 38 057
Nb total d'options exercées sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nb total d'options annulées	-	-	- 106 188	- 38 750	- 132 675	- 6 430	- 50 838	- 2 458	- 16 398
Nb total d'options restantes au 31 décembre 2019	-	-	28 274	-	58 024	-	46 768	7 665	19 017
Durée d'acquisition moyenne pondérée des options (en années)	-	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Prix de l'action à la date d'attribution / par hypothèse, considéré comme égale au prix d'exercice	4,00	4,00	4,00	4,60	5,20	5,20	5,20	5,60	7,20
Prix d'exercice (en €)	4,00	4,00	4,00	4,60	5,20	5,20	5,20	5,60	7,20
Volatilité attendue	32%	32%	32%	32%	35%	35%	35%	35%	35%
Juste valeur unitaire moyenne pondérée à la date d'attribution	-	0,29	0,32	0,37	0,42	0,38	0,37	0,77	1,24

Il est précisé que les plans n°1 et 2 sont destinés à des mandataires sociaux. Dans le cas du plan n°1, l'acquisition des droits a été immédiate à la date de constitution de SRP Groupe et de réalisation des apports.

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur selon le modèle de Black & Scholes, et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de turnover du personnel attributaire, aucune charge n'a été reconnue en « Autres charges opérationnelles » au 31 décembre 2019, contre 1 millier d'euros pour l'exercice 2018.



## 5.16. Plans d'attributions gratuites d'actions

### Principes comptables

Des plans d'attributions gratuites d'actions ont été mis en place au profit des salariés et mandataires sociaux. Conformément à la norme IFRS2, les actions gratuites font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié ou au mandataire social à la date d'octroi. La charge relative à ces actions, ainsi que les contributions sociales afférentes, sont reconnues sur la ligne « coûts des paiements en actions », sur la période d'acquisition.

La juste valeur des actions gratuites prend en compte les hypothèses de turnover de l'effectif bénéficiant des attributions gratuites d'actions.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 25 septembre 2015, le 30 mai 2016, le 26 juin 2017 et le 26 juin 2018 le Conseil d'Administration à attribuer à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des actions gratuites. Ces plans ont été mis en place dans le cadre l'introduction en bourse sur le marché réglementé Euronext.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Date of the General Meeting	Date of the executive board	Total number of free shares authorized	Total number of free shares attributed over the previous periods	Total number of free shares attributed over the current year	Total number of free shares exercised	Total number of free shares cancelled	Total number of remaining free shares at 31st December 2019	Weighted average vesting period (in year)	Share price at the granting date	Weighted average fair value at grant date
Plan n°1	25/09/15	25/09/15	625 000	625 000	-	- 625 000	-	-	1,0	17,62	16,94
Plan n°2	25/09/15	29/10/15	100 000	100 000	-	- 73 546	- 26 454	-	2,0	17,62	16,94
Plan n°3	25/09/15	29/10/15	400 000	400 000	-	- 188 975	- 211 025	-	2,0	17,62	15,24
Plan n°4	30/05/16	30/05/16	52 500	52 500	-	-	- 52 500	-	2,0	19,19	13,83
Plan n°5	30/05/16	30/05/16	24 003	24 003	-	- 15 950	- 8 053	-	2,0	19,19	13,83
Plan n°6	30/05/16	14/02/17	60 956	57 990	1 846	- 37 738	- 22 098	-	2,0	22,69	17,02
Plan n°7	30/05/16	14/02/17	48 969	46 653	351	-	- 47 004	-	2,0	22,69	17,02
Plan n°8	30/05/16	26/06/17	18 133	17 675	458	- 6 988	- 11 145	-	2,0	23,50	17,63
Plan n°9	30/05/16	26/06/17	100 199	95 450	3 407	- 9 310	- 89 547	-	2,0	23,50	17,63
Plan n°10	26/06/17	04/12/17	340 975	330 000	10 309	- 116 155	- 209 879	14 275	2,0	10,00	7,40
Plan n°11	26/06/17	04/12/17	251 952	243 800	6 514	- 112 791	- 87 548	49 975	2,0	10,00	7,40
Plan n°12	26/06/17	04/12/17	6 302	6 000	302	- 6 302	-	-	2,0	10,00	7,50
Plan n°13	26/06/17	14/06/18	10 497	10 000	497	- 3 464	-	7 033	2,0	6,44	4,08
Plan n°14	26/06/17	14/06/18	14 698	14 000	698	- 3 464	- 4 201	7 033	2,0	6,44	4,45
Plan n°15	26/06/18	15/02/19	307 102	-	307 102	-	- 89 988	217 114	2,0	2,60	1,82
Plan n°16	26/06/18	15/02/19	15 200	-	15 200	-	-	15 200	2,0	2,60	1,82
Plan n°17	26/06/18	15/02/19	300 000	-	300 000	-	- 300 000	-	2,0	2,60	1,82
Plan n°18	26/06/18	26/06/19	1 177 704	-	1 177 704	-	- 97 782	1 079 922	2,0	2,10	1,47

Les plans n°6 à 14 inclus ont fait l'objet d'une relution par décision du Conseil d'Administration du 15 février 2019.

Plan terminé

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de turnover du personnel attributaire, la charge reconnue en « Autres charges opérationnelles » s'élève à 388 milliers d'euros pour l'exercice 2019 (hors forfait social).

Le montant global restant à comptabiliser entre 2020 et 2022 au titre de ces plans est de 902 milliers d'euros.

## 5.17. Résultat par action

### Principes comptables

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

#### Résultat de base par action

Le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice.

#### Résultat dilué par action

Le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives dont les options de souscription d'actions et les plans d'attributions gratuites d'actions (Notes 5.15 « Plans d'options de souscription d'actions » et 5.16 « Plans d'attribution gratuite d'actions »).

### Résultat net par action

	2019	2018
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante (en K€)	- 70 462	- 4 355
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	50 661 936	33 413 679
Résultat par action (en €)	- 1,391	- 0,130

### Résultat net dilué par action

Étant donné le résultat net déficitaire en 2019 le résultat dilué correspond au résultat par action.

## 5.18. Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

en K€	31/12/2018 Valeur nette	Variations avec impact sur la trésorerie	Mouvements de périmètre et autres mouvements	31/12/2019 Valeur nette
Stock	99 061	- 50 688		48 373
Clients et comptes rattachés	32 005	- 11 457		20 548
Charges constatées d'avance	18 190	- 221		17 969
Autres actifs courants (hors CCA)	19 135	4 339		23 474
<b>Sous-totaux Actif (1)</b>	<b>168 391</b>	<b>- 58 027</b>	<b>-</b>	<b>110 364</b>
	-	-		
Fournisseurs et comptes rattachés	140 316	- 29 846		110 470
Produits constatés d'avance	23 576	- 2 376		21 200
Autres passifs courants	20 380	500		20 880
<b>Sous-totaux Passif (2)</b>	<b>184 272</b>	<b>- 31 722</b>	<b>-</b>	<b>152 550</b>
	-	-		
<b>Besoin en fonds de roulement (1)-(2)</b>	<b>- 15 881</b>	<b>- 26 305</b>	<b>-</b>	<b>- 42 186</b>

## Variation du BFR

- 26 305

en K€	31/12/2017 Valeur nette	Variations avec impact sur la trésorerie	Mouvements de périmètre et autres mouvements	31/12/2018 Valeur nette
Stock	92 945	6 116		99 061
Clients et comptes rattachés	53 001	- 20 996		32 005
Charges constatées d'avance	21 180	- 2 990		18 190
Autres actifs courants (hors CCA)	24 254	- 4 573	- 546	19 135
<b>Sous-totaux Actif (1)</b>	<b>191 381</b>	<b>- 22 443</b>	<b>- 546</b>	<b>168 391</b>
	-	-		
Fournisseurs et comptes rattachés	144 246	- 3 929		140 316
Produits constatés d'avance	32 446	- 8 870		23 576
Autres passifs courants	26 782	- 4 082	- 2 320	20 380
<b>Sous-totaux Passif (2)</b>	<b>203 474</b>	<b>- 16 881</b>	<b>- 2 320</b>	<b>184 272</b>
	-	-		
<b>Besoin en fonds de roulement (1)-(2)</b>	<b>- 12 093</b>	<b>- 5 562</b>	<b>1 774</b>	<b>- 15 881</b>

## Variation du BFR

- 3 788

## 6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES FINANCIERS

### 6.1. Risque de marché

#### Risque de change

Le Groupe n'est pas exposé de manière significative au risque de change sur ses activités opérationnelles. La grande majorité des transactions (internet) effectuée par ses clients est facturée ou payée en euros. L'essentiel des achats effectués auprès des fournisseurs est facturé ou payé en euros.

Si l'euro s'apprécie (ou diminue) par rapport à une autre monnaie, la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas varié dans la devise d'origine.

Une variation de 10% des parités sur les devises autres que les devises fonctionnelles des filiales n'auraient pas d'impact significatif sur le résultat net du Groupe de l'exercice 2019, comme cela a été le cas sur les exercices antérieurs.

#### Risque de taux d'intérêt

##### ➤ Placements de trésorerie

Le Groupe est en principe exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses placements de trésorerie.

En 2019 comme en 2018 le Groupe fait très peu de placements à court terme. L'impact d'une baisse des taux d'intérêt de 1 point appliquée aux taux courts aurait donc eu un impact non significatif sur le résultat net du Groupe.

##### ➤ Financements bancaires

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur les financements externes à moyen et long terme tirés à la date de clôture.

Il s'agit des financements suivants :

- Le Groupe a contracté en 2017 un endettement externe pour 15 millions d'euros pour le financement de l'acquisition de Saldi Privati. Ce financement entièrement tiré est rémunéré à taux variable.
- Le Groupe a également contracté en 2018 un financement à taux variable pour assurer les investissements dans son schéma logistique futur. En 2019, le Groupe a tiré l'ensemble du financement qui s'élève désormais à 12 M€.
- Le Groupe mobilise, au 31 décembre 2019, l'ensemble de ses lignes court terme à hauteur de 25 M€.
- Le Groupe a souscrit, au cours de l'exercice 2019, un prêt BPI de 3 M€.

L'impact d'une augmentation des taux d'intérêt de 1 point appliquée aux taux courts aurait eu un impact annualisé de 548 milliers d'euros sur le résultat avant impôt du Groupe.

### 6.2. Risque de liquidité

Les principales sources de financement du Groupe sont les financements bancaires décrits en note 6.1. L'information détaillée concernant les ratios financiers à respecter dans le cadre de ces financements bancaires est donnée dans la note 5.12. Un des deux ratios financiers n'est pas respecté au 31 décembre 2019. Comme précisé dans la note 8.4, le groupe a engagé des discussions avec les partenaires financiers qui ont abouti à un accord conclu le 29 avril 2020 qui permet d'adapter la structure de financement aux capacités et besoins financiers du Groupe. Les précisions sur cet accord figurent en note 8.4.

La trésorerie court-terme du Groupe connaît des fluctuations saisonnières. C'est pourquoi le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur le placement de sa trésorerie excédentaire disponible en placements financiers sans risque.

### 6.3. Risque de crédit

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : ce risque est contrôlé quotidiennement à travers les processus d'encaissement et de recouvrement. En outre, le nombre élevé de clients individuels permet de minimiser le risque de concentration de crédit afférent aux créances clients ;
- et aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements sur des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à 1 mois, dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisée dans les états financiers, qui est présentée déduction faite des pertes de valeur, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers significatifs en souffrance et non dépréciés.

Les créances clients au 31 décembre 2019 par échéance de règlement sont les suivantes :

<i>en K€</i>	<i>&lt; 3 mois</i>	<i>&gt; 3 mois et &lt; 6 mois</i>	<i>&gt; 6 mois et &lt; 1 an</i>	<i>&gt; 1 an</i>	<b>Total</b>
Créances clients au 31 décembre 2019	10 971	1 812	569	210	13 562

## 7. PARTIES LIEES

### 7.1. Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

Au 31 décembre 2019 le Groupe SRP n'a consenti aucun prêt ni emprunt en faveur de membres de la Direction du Groupe, et aucune opération significative n'a été réalisée avec les actionnaires et les membres des organes de direction.

La rémunération des mandataires sociaux est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>en K€</i>	2019	2018
Rémunérations fixes	528	672
Rémunérations variables	225	100
Coûts des paiements fondés sur des actions		
<b>Total</b>	<b>753</b>	<b>772</b>

Les filiales du périmètre de consolidation du Groupe effectuent des transactions entre elles, éliminées dans le cadre des comptes consolidés.

### 7.2. Autres parties liées

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe réalise des transactions avec des entités partiellement détenues par certains dirigeants du Groupe. Ces opérations, réalisées sur la base de prix de marché, sont essentiellement relatives à la location des biens immobiliers suivants :

- Site des Sables d'Olonne,
- Siège social à Saint Denis,
- Siège social de la filiale en Espagne

<i>en K€</i>	2019	2018
Créances/ (Dettes)	0	0
Achats de biens et services	682	2 645

## 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 8.1. Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagements reçus à la date de clôture des trois derniers exercices.

### 8.2. Engagements donnés

Il n'y a plus d'engagement donné significatif au 31 décembre 2019 suite notamment à l'application d'IFRS 16.

### 8.3. Effectif fin de période

<i>No. d'employés</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Cadres	538	557
Non cadres	510	540
<b>Total Effectif</b>	<b>1 048</b>	<b>1 096</b>

### 8.4. Evènements postérieurs à la clôture

#### **Covid-19**

Le groupe Showroomprivé a déployé, dès les premières annonces gouvernementales, un plan d'action visant à permettre la poursuite de ses activités durant la crise sanitaire actuelle, tout en prenant les mesures nécessaires pour protéger la santé de ses collaborateurs et de leurs proches.

Grâce à la mise en place depuis plusieurs années d'outils digitaux et de solutions « Cloud », le télétravail a pu être rapidement généralisé pour l'ensemble de ses fonctions siège, permettant la fermeture jusqu'à nouvel ordre de ses sites hors entrepôts (Siège de Saint-Denis, Roubaix, Olonne-sur-Mer, Milan et Madrid).

Sur les sites de stockage, de préparation et d'envoi de commandes, le Groupe a mis en œuvre toutes les recommandations en matière de distanciation, tout en renforçant fortement les mesures d'hygiène de précaution, avec des roulements en équipes réduites permettant de minimiser les contacts.

L'ensemble des activités (y compris internet et média) est cependant impacté par la crise actuelle, compte tenu notamment des perturbations sur la chaîne d'approvisionnement. L'activité du Groupe demeure en effet étroitement liée aux conditions de livraison et d'approvisionnement dans les pays où le Groupe opère.

Les mesures de limitation des déplacements ont un effet direct sur le transport et la livraison des commandes. Le réseau de « point relais » qui constitue le lieu de livraison privilégié des acheteurs de Showroomprivé, est ainsi suspendu depuis le 17 mars en France. Le Groupe a donc dû déployer avec l'ensemble de ses transporteurs des mesures contraignantes de livraison sans contact physique au domicile des acheteurs et compenser l'absence des autres débouchés de livraison habituels. En conséquence, les délais de livraison sont dans l'ensemble allongés.

Les délais de retour sont également allongés pour permettre aux acheteurs de Showroomprivé de continuer à bénéficier de leurs conditions d'achat, ce qui va rendre leur gestion plus complexe durant tout le premier semestre.

Dans ce contexte, Showroomprivé dimensionne en permanence ses équipes en recourant notamment au chômage partiel. Le Groupe entend ainsi limiter dans la mesure du possible l'impact de la baisse d'activité sur sa rentabilité.

Le Groupe continue d'entretenir ses liens forts avec les marques partenaires, pour lesquelles il constitue plus que jamais un canal de vente significatif.

### **Accord avec les partenaires financiers**

Par ailleurs, le Groupe a conclu le 29 avril 2020, un accord majeur avec ses partenaires bancaires (BNP Paribas, CAIDF, Société Générale, BpiFrance) qui sécurise et renforce sa structure financière à court et moyen terme. Cet accord donne non seulement au Groupe les moyens financiers de poursuivre avec ambition la stratégie d'amélioration de la rentabilité sur les prochaines années mais également d'affronter la crise sanitaire actuelle. Cet accord prend la forme d'un protocole de conciliation signé le 29 avril 2020 et devrait être soumis pour homologation dans les prochains jours. Il comprend 3 volets :

#### **1. Renouvellement et allongement de la maturité de la dette bancaire existante**

Les discussions précédemment annoncées avec les partenaires bancaires ont abouti au refinancement et à l'allongement de la maturité des lignes de financement bancaires du Groupe, y compris les découverts autorisés, représentant un montant global de financement de 62 millions d'euros. Cette dette bancaire est désormais constituée de prêts à terme, à amortissements semestriels et trimestriels progressifs, croissants à partir de 2022 jusqu'au 31 décembre 2026. Le coût global additionnel de cette dette par rapport aux conditions antérieures reste maîtrisé, de l'ordre de 30 à 60 points de base selon la ligne de financement.

Le Groupe conserve également une dette bancaire de 2,8 M€ amortissable à échéance 2023 auprès de BpiFrance.

#### **2. Obtention d'une nouvelle ligne de financement à hauteur de 35 millions d'euros**

Le Groupe a obtenu auprès de la CAIDF (Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île-de-France) un prêt d'un montant de 35 millions d'euros garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 90%, amortissable et d'une maturité finale à la discrétion de la société pouvant atteindre 2026.

Cette nouvelle ligne de financement s'intègre dans l'éventail de mesures adoptées par le gouvernement français dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et du plan d'aide national de 110 milliards pour les sociétés, conformément aux arrêtés du 23 mars et du 17 avril 2020 accordant la garantie de l'Etat aux établissements de crédit et sociétés de financement, pris en application de l'article 6 de la loi n° 2020-289 du 23 mars 2020.

Dans le cadre du plan global, les créanciers bancaires ont accepté de renoncer à l'application des engagements relatifs au respect des ratios financiers au 31 décembre 2019, pour l'année 2020 et en juin 2021.

À compter du 31 décembre 2021, les financements 1 et 2 mentionnés ci-dessus sont conditionnés au respect d'un ratio de levier financier R2 (dettes financières nettes/EBITDA) dégressif, allant d'un maximum de 6 exceptionnellement pour l'exercice 2021 à 2,5 pour l'exercice 2025.

#### **3. Augmentation de capital et engagement des dirigeants fondateurs**

Le Groupe s'est de plus engagé à faire ses meilleurs efforts pour réaliser une augmentation de capital en numéraire d'un montant d'environ 8 à 10 millions d'euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS), ouverte à tous les actionnaires, à un prix de 0,15 € par action.

Cette augmentation de capital serait soutenue par les dirigeants fondateurs, Thierry Petit et David Dayan. Ces derniers, qui détiennent à ce jour 24,25% du capital, se sont engagés à souscrire l'opération de capital à titre irréductible à hauteur de leur quote-part et pour un montant additionnel à titre réductible dimensionné de sorte à atteindre 75% de l'émission envisagée permettant ainsi d'en garantir le succès.

Thierry Petit et David Dayan se porteront par ailleurs acquéreurs des DPS des autres fondateurs (qui détiennent 8.68% du capital de la Société) et de Carrefour (qui détient à date 20,42% du capital) à un prix symbolique de 1 euro à verser pour chaque bloc de DPS ainsi acquis par chacun des cessionnaires. Carrefour a indiqué son intention de ne pas souscrire à cette opération, ses investissements e-commerce étant aujourd'hui centrés sur la distribution alimentaire.



L'augmentation de capital devra être réalisée avant le 30 novembre 2020, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société prévue le 8 juin 2020 et de la délégation au Conseil d'administration afin de mettre en oeuvre l'augmentation de capital, ainsi que de l'obtention d'une dérogation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'obligation de déposer un projet d'offre publique susceptible de résulter de la souscription à l'opération par les dirigeants fondateurs. Cette opération fera l'objet d'un prospectus soumis au visa de l'AMF.

## 8.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes pour le Groupe s'élève à 472 milliers d'euros et se décompose ainsi :

<i>En K€</i>	KPMG Audit IS	Autre membre du réseau KPMG	Jérôme Benâinous	Total
Certification des comptes	252	36	141	429
Services autres que la certification des comptes	38		2	40
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>36</b>	<b>143</b>	<b>469</b>

Les services présentés sur la ligne "Services autres que la certification des comptes" correspondent principalement à l'attestation des informations RSE et les honoraires relatifs à la revue liée à la mise en application de la norme IFRS 16.